

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 3^e jour du mois de février de l'an 2020, à 19 h, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
M. Clément Frappier, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2020-02-025

1.1 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Adoption des comptes à payer – Janvier 2020
- 3.2. Journal de facturation – Janvier 2020
- 3.3. Comptes à recevoir – Mise en demeure
- 3.4. Autorisation de signature du bail avec Destination Saint-Camille
- 3.5. Demande d'appui – CAB des Sources
- 3.6. Date du scrutin des élections partielles pour combler le poste vacant du siège n° 2
- 3.7. Adhésion comme membre de soutien corporatif de la Corvée
- 3.8. Renouvellement cotisation annuelle ADMQ
- 3.9. Inscription au congrès 2020 de l'ADMQ

4. LÉGISLATION

- 4.1. Avis de motion et dépôt du projet du règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2020

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6. TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 7.1. Demande d'appui – Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs

8. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Liste des permis émis – Janvier 2020
 - 8.2. Nomination de Patrick Merrien comme membre du Comité consultatif d’urbanisme
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1. Signature du protocole d’entente de prêt de locaux avec la Commission scolaire des Sommets
 - 9.2. Journées de la persévérance scolaire
 - 9.3. Campagne de financement Camp Musical d’Asbestos – Bière et bouffe
 - 9.4. Demande d’adhésion 2020 – RAVIR
10. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
11. **CORRESPONDANCE**
 - 11.1. Copie de la correspondance
12. **VARIA**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2020-02-026

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Nicole Laroche – FADOQ de Saint-Camille

Le Club de l’âge d’or est fondé en 1974 et s’affilie à la FADOQ en 2001. Organisme de défense des droits collectifs des personnes de cinquante ans et plus. À Saint-Camille, il y a près de deux cents (200) membres. Leur mandat est de produire trois activités bénéfice par année, soit la fête de Noël, la partie de tire et le brunch de la Fête des mères et des pères. Les activités de la FADOQ sont offertes pour l’ensemble des Club FADOQ du Québec.

Huguette Jarret – Comité de gestion de Saint-Camille / Ham-Sud

Le Comité de Gestion de Saint-Camille / Ham-Sud s’occupe des cimetières d’Ham-Sud et Saint-Camille ainsi que de la chapelle Saint-Antoine. Il y a deux campagnes de financement, soit la campagne de financement pour la peinture de la Chapelle Saint-Antoine ainsi que la contribution volontaire annuelle. Ils font des événements de financement tels que le souper du mardi gras qui aura lieu le 29 février 2020.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2020-02-027

3.1 Adoption des comptes à payer – Janvier 2020

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 11 janvier 2020 au 27 janvier 2020, selon la liste remise aux membres du conseil, au montant de cinquante-trois mille soixante-quinze dollars et cinquante-trois cents (53 075,53 \$).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Janvier 2020

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2020-02-028

3.3 Comptes à recevoir – Mise en demeure

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer les mises en demeure pour les comptes de taxes de 2018 demeurant impayés.

ADOPTÉE

2020-02-029

3.4 Autorisation de signature du bail avec Destination Saint-Camille

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative Destination Saint-Camille occupe l'espace du Centre le Camillois pour la gestion des locations de l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications sont apportées au précédent bail afin d'améliorer la gestion dudit Centre;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par France Thibault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le bail de location du Centre le Camillois avec la Coopérative de Destination Saint-Camille.

ADOPTÉE

2020-02-030

3.5 Demande d'appui – CAB des Sources

CONSIDÉRANT QUE le CAB des Sources permet d'offrir un service de livraison de repas chauds gratuitement à l'occasion de la semaine de la popote roulante aux citoyens bénéficiant de ce service;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son partenariat avec le CAB des Sources pour un montant de soixante-douze dollars (72 \$).

ADOPTÉE

3.6 Date de scrutin des élections partielles pour combler le poste vacant du siège n° 2

La directrice générale et secrétaire-trésorière, également présidente d'élection, avise les membres du conseil que la date du scrutin des élections partielles pour combler le poste vacant du siège n° 2 sera le 26 avril 2020.

2020-02-031

3.7 Adhésion comme membre de soutien corporatif de la Corvée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite donner son appui à la Coopérative d'habitation de la Corvée en devenant membre corporatif;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative d'habitation la Corvée est une infrastructure qui occupe une place importante dans la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la Coopérative d'habitation la Corvée doit accepter la demande de la Municipalité;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par Pierre Bellerose

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité mentionne son intérêt au conseil d'administration de la Coopérative d'Habitation la Corvée de devenir membre corporatif pour un montant de cinquante dollars (50 \$) à vie.

ADOPTÉE

2020-02-032

3.8 Renouvellement cotisation annuelle ADMQ

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent que la directrice générale soit membre de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale bénéficie d'un support technique grâce à cette adhésion;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QUE la directrice générale adhère à l'ADMQ pour l'année 2020 au montant de quatre cent soixante-dix-sept dollars (477 \$), taxes en sus.

QUE la directrice générale adhère également à l'option assurance de l'ADMQ pour un montant de trois cent soixante-quinze dollars (375 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE

2020-02-033

3.9 Inscription au congrès 2020 de l'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ offre plusieurs formations et conseils juridiques pour les directeurs municipaux du Québec;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ qui se tiendra en juin 2020 au coût de cent cinquante-cinq dollars (555 \$), taxes en sus.

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au dîner conférence au coût de cinquante dollars (50 \$), taxes en sus.

QUE la directrice générale soit autorisée à réserver son hébergement et que ces frais ainsi que les frais de repas soient à la charge de la Municipalité sous preuve de pièces justificatives.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2020

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Pierre Bellerose qu'à une séance subséquente le règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2020 soit adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le conseiller Pierre Bellerose dépose le projet de règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2020.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6 TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2020-02-034

7.1 Demande d'appui – Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs pour le dépôt d'une subvention afin d'offrir de la formation aux employés de voirie, entrepreneurs, producteurs forestiers, inspecteurs des municipalités ainsi que la population de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces trois formations porteront sur les sujets suivants :

- Gestion de l'érosion sur les chantiers de construction;
- Gestion durable des chemins forestiers;
- Création de jardins d'eau et bassins biorétention;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille appuie la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs pour un montant de deux cents dollars (200 \$).

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Liste des permis émis – Janvier 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis au mois de janvier 2020.

2020-02-035

8.2 Nomination de Patrick Merrien comme membre du Comité consultatif d'urbanisme

Anne-Marie Merrien mentionne son intérêt et se retire de la séance à 19 h 38.

CONSIDÉRANT QUE le mandat de M. Patrick Merrien prend fin le 5 février 2020;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil nomme M. Patrick Merrien comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 3 février 2022.

ADOPTÉE

Anne-Marie Merrien réintègre la séance à 19 h 39.

9 LOISIRS ET CULTURE

2020-02-036

9.1 Signature du protocole d'entente de prêt de locaux avec la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille et la Commission scolaire des Sommets désirent partager certains de leurs locaux gratuitement lors d'activités de loisirs municipales et lors d'activités scolaires de l'école Christ-Roi;

CONSIDÉRANT QUE pour procéder comme tel, un protocole d'entente doit être signé entre les deux parties;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité autorise le maire, M. Philippe Pagé, et la directrice générale, Mme Julie Vaillancourt, à signer le protocole d'entente sur approbation du Conseil d'établissement de l'école Christ-Roi.

QUE les responsables dudit protocole soient le maire et la direction générale.

ADOPTÉE

2020-02-037

9.2 Journées de la persévérance scolaire

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille proclame du 17 au 21 février 2020 les journées de la persévérance scolaire dans la Municipalité du canton de Saint-Camille

QU'une activité soit prévue avec les élèves de l'école primaire Christ-Roi lors de ces journées et qu'un budget de cinquante dollars (50 \$) soit alloué.

ADOPTÉE

2020-02-038

9.3 Campagne de financement Camp Musical d'Asbestos – Bière et bouffe

CONSIDÉRANT la demande du Camp Musical d'Asbestos d'obtenir la collaboration de la Municipalité du canton de Saint-Camille lors de son activité de financement le « Bière et Bouffe » qui se tiendra le 22 février 2020;

CONSIDÉRANT la mission du Camp Musical d'Asbestos de rendre accessible la musique aux jeunes en offrant de la formation l'été sous forme de camps de vacances éducatifs;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Clément Frappier

Et unanimement résolu

QUE deux billets soient achetés au montant de cent quarante dollars (140 \$) au Bière et bouffe du Camp Musical d'Asbestos dans le cadre de leur campagne de financement 2020.

ADOPTÉE

2020-02-039

9.4 Demande d'adhésion 2020 – RAVIR

CONSIDÉRANT le rayonnement culturel de RAVIR sur le territoire de la MRC des Sources;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE La Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son adhésion à RAVIR pour un montant de cent dollars (100 \$) pour l'année 2020.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucun citoyen présent.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

12 VARIA

2020-02-040

12.1 Comité de gestion de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie, communauté de Saint-Camille / Ham-Sud – Souper du mardi gras

CONSIDÉRANT l'invitation reçue du Comité de gestion de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie, communauté de Saint-Camille / Ham-Sud pour leur souper bénéfique du mardi gras qui se tiendra le 29 février 2020;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil achète quatre (4) billets pour l'événement du mardi gras du Comité de gestion de Saint-Camille / Ham-Sud, qui aura lieu le 29 février 2020, au coût de trente dollars (30 \$) chacun.

ADOPTÉE

12.2 Soirée Chasse et Pêche

M. Frappier mentionne qu'un événement aura lieu le 29 mars 2020 à Asbestos concernant des films sur la chasse et la pêche. Les billets sont en vente au prix de vingt-cinq dollars (25 \$) et la soirée est organisée par le TFCP.

12.3 Consultation jeunesse

Un appel à tous aura lieu sous peu pour la tenue d'une consultation jeunesse avec les gens de la communauté. Le but est de rejoindre les 12 à 18 ans afin de connaître leurs besoins et d'ancrer leurs sentiments d'appartenance dans la Municipalité.

2020-02-041

12.4 Semaine des enseignants 2020

CONSIDÉRANT QUE la semaine des enseignants a lieu du 2 au 8 février 2020;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise une dépense de deux cents dollars (200 \$) offerts en cadeaux aux enseignants de l'école Christ-Roi en reconnaissance de leur travail.

ADOPTÉE

12.5 Comité de sécurité publique

Le conseiller Pierre Bellerose fait le compte rendu de la dernière rencontre du Comité de sécurité publique.

2020-02-042

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 16.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière